



COMMISSION TRACTÉ

Rapport d'activité 2012

Bilan 2012

Le site Internet fédéral.

Constats, orientations :

- rendre l'accès du site plus aisé pour la rubrique « tracté/remorqué » ;
- mettre en ligne le plan de formation ;
- mettre en ligne les listes des formateurs et formateurs nationaux ;
- utilisation des formulaires : il est recommandé de télécharger systématiquement la dernière édition de ceux-ci sur le site fédéral (des documents pour vous aider).

La formation : ont été formés 46 treuilleurs et 11 formateurs

Le bilan des treuillés : 10901 treuillés sur 552 journées, soit 20T/J

Liaison commission Site :

Le rapprochement des informations disponibles (site, RRT, enregistrements treuils) donne :

- 104 structures « treuillantes », dont 5 comités départementaux
- 16 structures n'ont ni treuil ni site
- 4 structures ont un site et pas de treuil
- 40 structures ont plusieurs sites et un ou plusieurs treuils

DGAC:

Gérard Delacote fait le point sur les relations avec la DGAC. Il recommande de faire remonter toute information/problème sur ce sujet auprès de Gilles Marteau et/ou lui même.

ORIENTATIONS 2013

Modifications à apporter pour 2013 sur le dossier « Tracté » :

- les adresses des formateurs nationaux seront portées sur le site fédéral sur une annexe spécifique ;
- les pages fournisseurs treuils et câbles feront désormais l'objet d'une annexe en ligne sur le site fédéral ;
- rajouter au rôle du RRT (page 5) - dans le rapport annuel à sa ligue et à la C.T. « bilan des structures treuillé/remorqué actives et non actives » ;
- modifier : « il fait parvenir son bilan annuel au secrétariat fédéral... » par « il fait parvenir son bilan annuel à la commission Tracté... » ;
- spécifier « ne pas faire de palier en dessous de 5 m sol pour les deltas » sous les schémas de courbe de montée.



Nouveau chapitre pour l'usage de « treuils autonomes »

Définition : le treuil autonome est un système ou la treuillée ne fait appel à personne d'autre que le pilote.

Il doit être muni d'un système inhibant la radiocommande si elle est manipulée par un tiers restant au sol.

Tous les systèmes de sécurité des treuils conventionnels sont requis à l'exception de la mesure de tension remplacée par l'alti-vario du pilote.

Conditions d'utilisation requises pour :

A/ Les treuils de faible puissance permettant une vitesse verticale en air calme inférieure ou égale à 2m/s

- brevet de pilote ;
- expérience du vol treuillé ;
- week-end de formation par un formateur treuil.

B/ Les treuils plus puissants

- être treuilleur.

Cahier des charges treuil :

- Les treuils sur remorque sont astreints à la législation routière en matière de poids et d'encombrement.

Pré-calendrier des stages de formation début de saison :

Stages treuilleur	Dates	Contacts
Modulaire delta / parapente	à partir de mars	Gilles Marteau
Compacté parapente	17 au 22 mars	Philippe Joffrès
Compacté delta /parapente	25 au 29 mars ou 1 au 5 avril	Henri Beauvois
Étude d'un stage delta / parapente en Midi-Pyrénées	À déterminer	Gilles Marteau
Stages formateur	Dates	Contacts
	30 et 31 mars ou 6 et 7 avril	Henri Beauvois
	6 et 7 avril	Philippe Joffrès
En Midi Pyrénées	à déterminer	Gilles Marteau

Bureau directeur commission :

Personne ne se propose pour remplacer Philippe Joffrès à la présidence.

Gilles Marteau reste pour superviser l'enregistrement des treuils.

Henri Beauvois cesse sa participation secrétariat et supervision formation à fin 2012, mais il propose Nicolas Coulon pour lui succéder.

Membres de la commission proposés pour 2013 :

Beauvois Henri, Birck Jean-Louis, Brieba Alex, Chevalier Dominique, Coulon Nicolas, Joffrès Philippe, Lajus Marc, Marteau Gilles, Pichard François, Poulle Raymond.

Philippe JOFFRES
Président de la commission Tracté